

INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DU COMPTE ADMINISTRATIF 2017

L'exécution du budget 2017 a rempli trois priorités qui avaient été fixées lors de l'adoption du budget primitif : préparer l'avenir, accélérer les investissements et renforcer la solidarité.

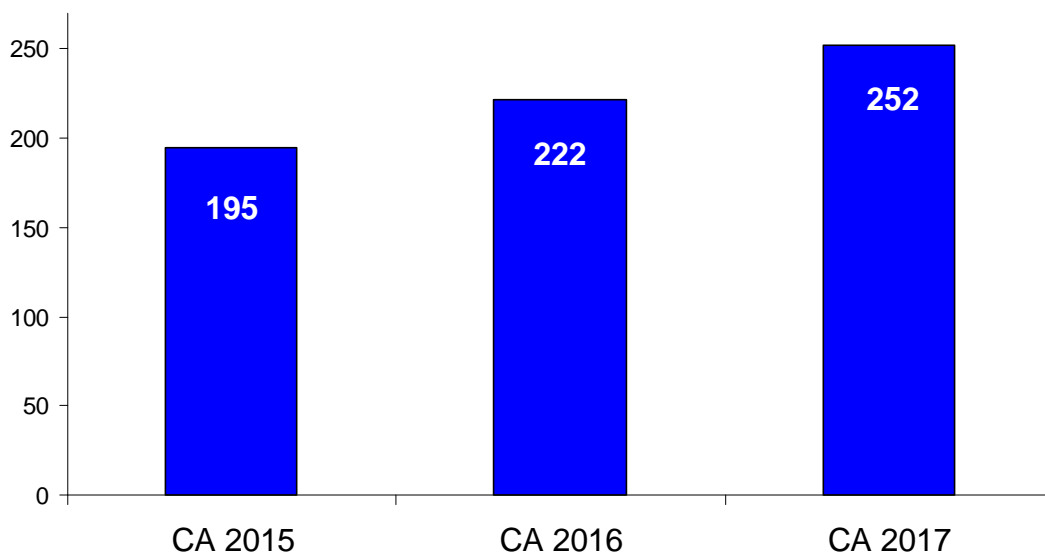
Les grandes masses budgétaires (en mouvements réels)

Section d'investissement			
Dépenses			
(en millions d'euros)	CA 2016	CA 2017	% CA 2016 / CA 2017
Budget principal	352,31	365,28	3,7%
Budget annexe d'assainissement	54,11	60,87	12,5%
TOTAL	406,41	426,15	4,9%
Recettes			
Budget principal	209,21	259,24	23,9%
Budget annexe d'assainissement	35,21	39,16	11,2%
TOTAL	244,42	298,4	22,1%
Section de fonctionnement			
Dépenses			
	CA 2016	CA 2017	% CA 2016 / CA 2017
Budget principal	1 817,68	1 876,57	3,2%
Budget annexe d'assainissement	25,92	25,64	-1,1%
TOTAL	1 843,60	1 902,21	3,2%
Recettes			
Budget principal	2 022,29	2 050,17	1,4%
Budget annexe d'assainissement	51,16	53,98	5,5%
TOTAL	2 073,45	2 104,15	1,5%

La montée en charge des dépenses d'investissement

Contrairement à la tendance nationale, qui affiche une baisse de 5,7% des dépenses d'investissement des Départements, le Département de la Seine-Saint-Denis a poursuivi ses efforts, puisque 252 millions d'euros ont été consacrés aux dépenses d'équipement brut en 2017, en progression de 13,6% par rapport à 2016.

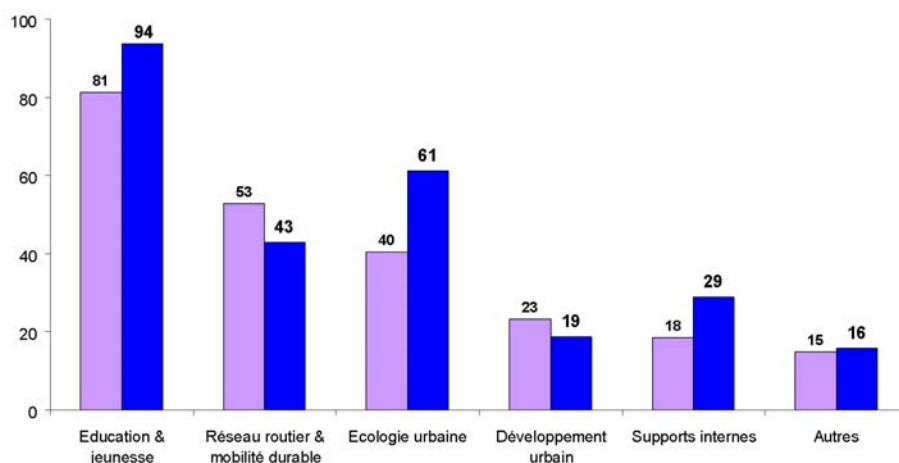
**Evolution des dépenses d'équipement brut
(en M€- tous budgets confondus)**



Les principaux postes en investissement progressent de la façon suivante :

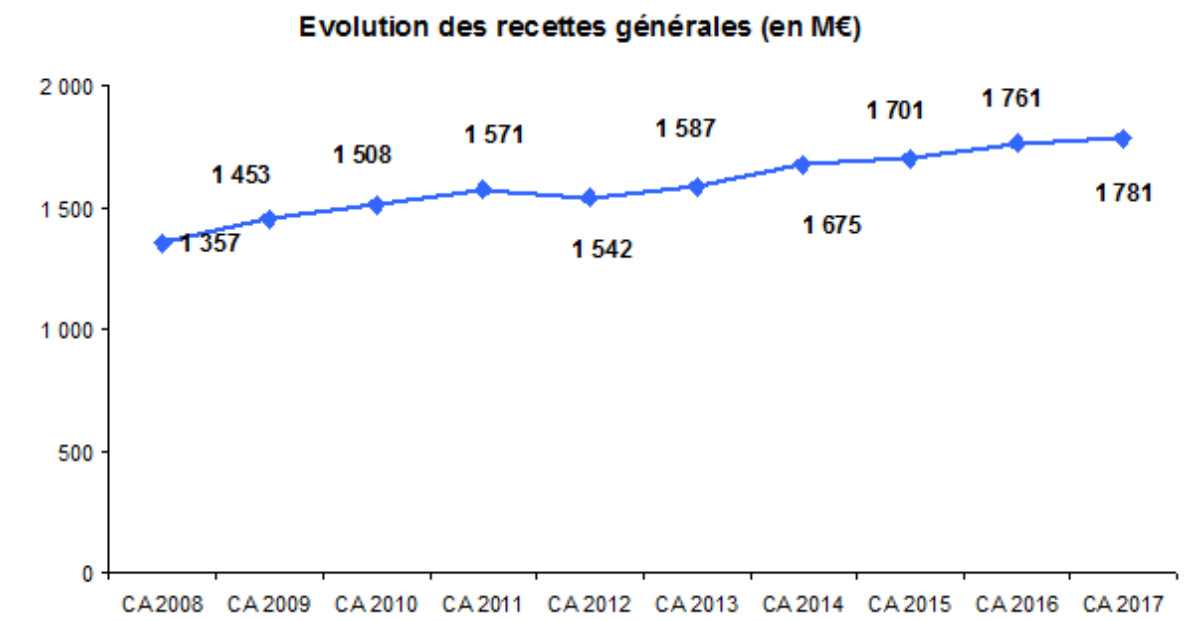
- Le budget de l'Éducation s'élève à 93,6 millions d'euros, en progression de 15 % et de plus de 12 millions d'euros par rapport à 2016 (81,3 millions d'euros) essentiellement en raison de la montée en charge des dépenses relatives au Plan Ambition collèges ;
- les crédits concernant l'écologie urbaine d'un volume de 61,3 millions d'euros, augmentent de 51 % par rapport à 2016 (40,450 millions d'euros) ;
- les dépenses relatives aux supports internes comprenant notamment les dépenses du Plan petite enfance et parentalité s'élèvent à 28,8 millions d'euros et progressent de 56 % par rapport à 2016 (18,4 millions d'euros) ;
- les dépenses relatives au réseau routier et à la mobilité ont représenté 43 millions d'euros.

**Répartition des dépenses réelles d'investissement au CA 2017 par politique sectorielle
(en M€; hors dette)**



Une progression insuffisante des recettes générales

Les recettes générales (produit de la fiscalité directe et indirecte et dotations) ont progressé de 1,1 % en 2017.



L'augmentation des recettes générales (+65 millions d'euros) repose essentiellement sur le produit des **droits de mutation** (228,8 millions d'euros), en progression de 12,8 % par rapport à 2016 sans augmentation du taux, sur la création par l'État d'un **fonds exceptionnel** pour les Départements en difficulté (+19,1 millions d'euros par rapport à 2016) et sur le produit de la **taxe sur le foncier bâti** (401,1 millions d'euros, en progression de 1,2%) **sans augmentation du taux** (le taux de la taxe sur le foncier bâti est de **16,29 %**).

En revanche, les pertes de ressources s'élèvent à 46 millions d'euros, essentiellement au niveau de la Dotation Globale de Fonctionnement (211,2 millions d'euros) qui diminue de 22,3 millions d'euros par rapport à 2016. Il s'agit de la participation à l'effort de réduction du déficit de l'État qui aura représenté près de 80 millions d'euros depuis 2013 pour le Département de la Seine-Saint-Denis.

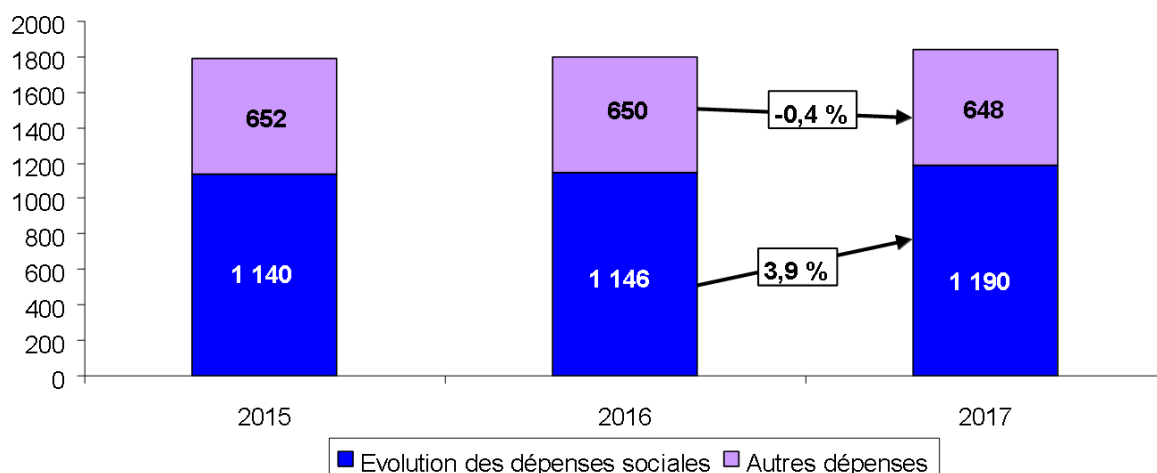
Le montant des dépenses de fonctionnement augmente plus fortement que celui des recettes générales

Les dépenses réelles de fonctionnement du budget principal s'élèvent hors provisions à 1 837,6 millions d'euros, en progression de 2,3 % par rapport à 2016 (1 795,5 millions d'euros).

Le Département de la Seine-Saint-Denis assume pleinement son rôle de bouclier social : puisque les dépenses sociales progressent de 3,9 % alors que les autres dépenses diminuent de 0,4 %.

Evolution des dépenses sociales et des autres dépenses

(budget principal hors provisions- M€)



Le reste à charge au titre des allocations individuelles de solidarité s'élève fin 2017 à 280 millions d'euros, dont 170 millions d'euros pour le seul RSA.

Les autres dépenses de fonctionnement :

➤ Les rémunérations et charges ont été stabilisées (- 0,3 %) à 377 millions d'euros en 2017 (contre 378 millions d'euros en 2016).

➤ les achats de biens et services et les autres charges de gestion courante ont connu une diminution de 0,4 % entre 2016 (650 millions d'euros) et 2017 (648 millions d'euros).

Ces évolutions, tant sur les dépenses de personnel que sur les dépenses de fonctionnement hors social, illustrent les efforts de gestion du Département, reconduits année après année.

Il en résulte un autofinancement plus faible entraînant un accroissement de la dette

Compte tenu du volume important des dépenses d'investissement et de la progression trop faible des recettes générales au regard de la progression des dépenses sociales, le niveau de **l'autofinancement brut** a diminué en 2017 passant de 158,6 millions d'euros en 2016 à 112,1 millions d'euros en 2017.

De ce fait, le montant de l'emprunt souscrit en 2017 afin de financer l'investissement du Département s'est élevé, tous budgets confondus, à **117,4 millions d'euros** (contre 51 millions d'euros en 2016).

Au 31 décembre 2017, **l'encours de la dette, tous budgets confondus, s'élevait à 1 524,7 millions d'euros** et représentait 1 496,5 millions d'euros au titre du budget principal et 28,2 millions d'euros au titre du budget annexe d'assainissement.

Les ratios financiers :

Dépenses réelles de fonctionnement par habitant	1 186,10 euros
Produit des impositions directes par habitant	323,14 euros
Recettes réelles de fonctionnement par habitant	1 256,95 euros
Dépenses d'équipement brut par habitant	107,85 euros
Encours de dette par habitant	948,11 euros
Dotation globale de fonctionnement (DGF) par habitant	133,51 euros
Dépenses de personnel sur dépenses réelles de fonctionnement	19,30%
Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital sur recettes réelles de fonctionnement	98,07%
Dépenses d'équipement brut sur recettes réelles de fonctionnement	9,98%
Encours de la dette sur recettes réelles de fonctionnement	75,43%